Compte rendu et relevé de décisions de la commission thématique du CRDF sur le mémoire à la rentrée 2020

ODJ de la réunion :

* Point 1 : CR de la commission recherche
* Point 2 : Éléments de bilan sur séminaire/mémoire
* Point 3 : Éléments d’évolution possibles pour 2020
* Point 4 : peut-on envisager de structurer l’année 2020-2021 pour permettre aux étudiants échouant le concours de soutenir leur mémoire au S3 du futur M2 ?
* Ajout en séance d’un point sur les futures maquettes
* **Point 1** : Points repris des travaux de la commission recherche concernant le mémoire
  + Ne rien imposer dans la temporalité actuelle, mais permettre
  + Discussion sur les possibilités envisagées par certains pour 2020-2021
    - Essai d’organisation travail de mémoire sur S1/S3 …
    - Ouvrir des séminaires à une direction plus collective.
    - Mettre en place de la F2F spécifique
    - Questions en suspens, en particulier sur la question des rémunérations pour le suivi de mémoire en 2021-2022
* **Point 2** : Éléments de bilan sur séminaire/mémoire … quelques expressions
  + Des situations satisfaisantes mais aussi des étudiants qui n’arrivent pas à faire face à toutes les attentes du M2
  + Des mémoires de qualité très variables, volonté de certains intervenants de faire monter en puissance la qualité du mémoire (dans un cadre, plus globalement des travaux de recherche à l’Inspé)
  + Importance de l’efficacité des heures de séminaires pour réaliser de bons mémoires.
  + Des difficultés dans la transition M1 à M2 : par exemple en didactique des maths passage délicat de l’objet « construction du nombre en maternelle » à une pratique en cycle 3 en M2.
  + Cas délicat des étudiants qui changent de séminaires entre M1 et M2.
  + Difficile de faire actuellement un recueil de données en M1 et c’est compliqué aussi en S3 (quand la relation avec les élèves est en train de s’installer).
  + Difficulté pour les sujets en didactique. Le changement de contexte de stage est souvent problématique. Possibilité d’élargir l’empan du séminaire (avec des entrées plus larges) mais on perd alors en spécificité.
  + Importance d’une méthodologie et d’un contenu rattaché au processus didactique et aux processus d’enseignement apprentissage
* **Point 3** : Éléments d’évolution possibles pour 2020 et **point 4** : peut-on envisager de structurer l’année 2020-2021 pour permettre aux étudiants échouant le concours de soutenir leur mémoire au S3 du futur M2 ?
  + Présentation de la situation des futurs étudiants de M1 qui rateront le concours au printemps 2021 et qui suivront un M2 nouvelle formule.
  + En vue de la réforme il est tout à fait raisonnable de penser un début en M1, mais comment faire avec les maquettes actuelles ?
  + Des propositions d’organisation existantes sont faites utilisant
    - la lecture/analyse d’article en S1,
    - le travail sur la démarche d’élaboration d’un mémoire et la méthodologie associée en S2
    - des problématiques en fin de S2
    - Des expérimentations en S3 permettant la rédaction en S3 ou début de S4.
  + Proposition de stages précoces dès le S1 pour que les étudiants puissent être confronté aussi à la réalité du terrain pour faire émerger des questions professionnelles.
  + Demande d’ouverture de lieux d’expérimentation pour permettre des expérimentations ailleurs que dans le stage en responsabilité.
  + Faire du lien avec le pôle de pro pour trouver ces autres terrains d’expérimentation et d’autres problématiques à déployer
  + **Préconisation : se projeter sur une réalisation du mémoire sur S1-S2-S3 pour permettre aux M2 de 2021-2022 de soutenir en fin de S3. Les expérimentations permettront la transition vers le format futur avec les adaptations nécessaires**
* **Point 5** : futures maquettes
  + Nécessité d’améliorer la qualité et la pertinence du mémoire pour le futur concours.
  + Mémoire à développer sur 3 semestres, avec une soutenance en fin de S3, sauf exception (étudiant extérieur n’ayant pas travaillé le mémoire en M1 dont cursus particulier à l’étranger)
  + Question de la mise en stage en M2
    - Mise en stage en S2/S3 ?
    - Mise en stage en S3/S4 ?
  + Question du moment du recueil de données
    - Lors des six semaines de stage en M1 ?
    - En S3 ? soit lors du stage en responsabilité, soit lors des stages de PRAC ?
  + **Demande de convergence dans les pratiques et d’un état des lieux d’où la mise en place d’une enquête** :

--

Questionnaire

Quels sont les objectifs et les compétences visés par l’élaboration du mémoire MEEF ?

Pourriez-vous proposer 5 sujets de mémoire emblématiques de votre discipline ?

Pourriez-vous décrire le plan type attendu lors de la rédaction du mémoire ?

Quels sont selon vous les 3 critères principaux d’évaluation d’un mémoire MEEF permettant sa validation?

Quel élément lors de votre évaluation serait rédhibitoire à la validation d’un mémoire ?

Dans le cadre d’un mémoire en 3 semestres, quels seraient les attendus et les livrables en fin de semestre 1, semestre 2 et semestre 3 ?

La réalisation du mémoire nécessite-t-elle un recueil de données ?

Oui, obligatoirement

Oui, pour la plupart des mémoires

Non, pas systématiquement

Non, jamais

Si oui, dans quel contexte ce recueil peut-il avoir lieu ?

Quel serait le moment idéal pour réaliser ce recueil ?

Dans le cas où un·e étudiant·e ne soit pas affecté·e en M2 dans le même niveau de classe qu’en M1, vous semble-t-il envisageable qu’il ou qu’elle poursuive son travail de mémoire tel que débuter en M1 ?

Oui, comment ?

Non, pour quelles raisons ?

Si vous deviez changer un élément concernant l’organisation du mémoire, quelle proposition de changement feriez-vous ?

Seriez-vous favorable à un encadrement de séminaire en binôme Enseignant/Chercheur et formateur ?

Oui, pour quelles raisons ?

Non, pour quelles raisons ?